[](https://www.kla.tv/17379)

Kla.TV-YouTube est bloqué actuellement - Nouvelle version !!

**YouTube censure plus de 126 186 vidéos par jour. Quiconque met en doute l'opinion des autorités ou de l'OMS est irrévocablement expulsé de YouTube. Après plusieurs avertissements, notre chaîne française sur YouTube est actuellement bloquée.**

YouTube censure plus de 126 186 vidéos par jour. Quiconque met en doute l'opinion des autorités ou de l'OMS est irrévocablement expulsé de YouTube. Après plusieurs avertissements, notre chaîne française sur YouTube est bloquée. Nous vous tiendrons informés de la suite. Pendant que YouTube se détruit lui-même, des millions d'utilisateurs vont voir ailleurs : Vous aussi, allez voir notre site original et dès aujourd'hui invitez vos amis de YouTube à s'abonner à la newsletter gratuite ! www.kla.tv/fr → Bouton vert en haut à droite « Newsletter ».

**de hm.**

**Sources:**

<https://transparencyreport.google.com/youtube-policy/removals?hl=de>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

---

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.